Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Ma belle soeu vide la maison de ses parents

Par Fernande

Bonjour

Je me permet de venir vers vous pour une question car on ne sais que

Voila mon beau pere est decedr il y a 8 ans .depuis le mois de janvier2022 ma belle mere a decider de partir vivre avec sa fille.ma belle soeur vide la maison prend tout le mobilier et ne donne rien a son frere a t elle le droit? .mon mari donc son frère voudrait recupere quelque effet personnel de son pere.
Comment faire et quelle démarche? dans l attente de vous lire veuillez agreer mes salutations distinguées

---
Par janus2

Bonjour,
Quelle a été l'option successorale choisie par votre belle-mère ? Si elle a l'usufruit de toute la succession, elle est libre de disposer des meubles comme elle l'entend de son vivant.